



Communiqué de presse
13 septembre 2023

Carburants

Prix à la pompe, trop de marges de distribution et de raffinage À quand une opération à prix coûtant de toutes les grandes surfaces ?

L'association de consommateurs CLCV constate que les marges brutes mensuelles de la distribution de carburant sont explosives pour l'essence et le gazole, entre janvier 2022 et juin 2023. Nous appelons toutes les grandes surfaces à faire des opérations à prix coûtant.

Après une période où les distributeurs étaient avec de très faibles marges, voire déficitaires en 2022, il apparaît des marges brutes exceptionnellement élevées depuis le début de l'année 2023.

Les opérations anti-inflation organisées par les grandes et moyennes surfaces (GMS) se focalisent sur quelques produits alimentaires et toutes les campagnes publicitaires sont orientées sur ce thème.

Après deux alertes publiques, on constate, il est vrai, un tassement de cette marge brute, mais qui n'a pas encore rejoint la fourchette normale de 15-18 cts. Se situant un peu au-dessus de 20 cts au litre, l'ensemble des distributeurs peuvent faire quelques centimes d'effort sur leur marge.

Un problème nouveau est survenu cet été et concerne les marges de raffinage. Après avoir connu des niveaux records en 2002 liés à la crise (plus de 100 euros la tonne), cette marge était revenue à un niveau assez usuel au printemps 2023 se situant en dessous de 50 euros la tonne. Mais, dès le mois d'août, la marge de raffinage a de nouveau bondi (122 euros la tonne en août, 106 euros début septembre). Il faut comprendre qu'un tel doublement de la marge accroît le prix au litre de plus de 10 centimes.

Au moins pour cette raison, nous sommes en droit d'attendre des efforts de la part des groupes pétroliers.

L'évolution des marges brutes de la distribution sur le carburant

(D'après les données l'Union française des industries pétrolières (UFIP))

	Essence SP 95 E5 (en centimes par litre)	Gazole (en centimes par litre)
Août	20,0	20,1
Juillet	21,9	20,8
Juin 2023	25,4	23,4
Mai 2023	25,2	24,6
Avril 2023	27	29
Mars 2023	26,7	27,8
Février 2023	26	28,1
Janvier 2023	23,8	25,6
Décembre 2022	13,4	10,6
Novembre 2022	5	11,6
Octobre 2022	-6,7	-8,1
Septembre 2022	-8	-7,4
Août 2022	3,4	3,1
Juillet 2022	6,3	7,9
Juin 2022	1,7	7,6
Mai 2022	-3,1	2
Avril 2022	5,6	2
Mars 2022	20,6	18,4
Février 2022	18,4	17,6
Janvier 2022	19,2	18,3
Moyenne année 2021	16,2	16,6
Moyenne année 2020	17,9	16,3
Moyenne année 2019	14,6	13,9
Moyenne année 2018	13,2	12,4

Évolution de la marge de raffinage

(D'après les données l'Union française des industries pétrolières (UFIP))

	Marge raffinage (en euros par tonne)
Août 2023	122
Juillet 2023	64
Juin 2023	49
Mai 2023	33
Avril 2023	25
Mars 2023	72
Février 2023	72
Janvier 2023	116
Décembre 2022	74
Novembre 2022	80
Octobre 2022	189
Septembre 2022	122
Août 2022	83
Juillet 2022	77
Juin 2022	149
Mai 2022	140
Avril 2022	157
Mars 2022	84
Février 2022	28
Janvier 2022	30
Moyenne année 2021	14
Moyenne année 2020	11
Moyenne année 2019	28
Moyenne année 2018	28

Du point de vue de la méthode, la marge brute dite « transport distribution » sur le carburant se calcule en faisant la différence entre le prix hors taxes du carburant et le prix à la sortie de la raffinerie (appelé « cotation Rotterdam »). Il s'agit donc de la fraction du prix total qui revient au distributeur, soit sa marge brute, et non sa marge nette (ou bénéfice). Bien entendu, les coûts concrets des distributeurs étant assez stables, un fort niveau de marge brute présume facilement d'une marge nette confortable ou franchement élevée. Les données sur la marge de raffinage sont disponibles sur le site de l'UFIP et répondent au même principe de marge brute que pour la distribution.

Pour nos calculs, nous nous appuyons sur la base de données¹ de l'Union française de l'industrie pétrolière (UFIP), qui fait référence.

¹ Voir l'onglet « cotations » sur le site internet <https://www.energiesetmobilites.fr/>